



Rencontre avec le DISP de Rennes et le DISP de Paris

Les 17 et 24 mai 2017, le Secrétaire Général du SNP PT FO, accompagné d'une délégation de représentants du Bureau National, a rencontré respectivement le Directeur Interrégional de Rennes, Monsieur Lechevallier, ainsi que le Directeur Interrégional de Paris, Monsieur Ridel.

Avec les deux Directeurs Interrégionaux, il a été évoqué la recrudescence du recours aux agents contractuels, faute de recrutement de personnels techniques. Des concours étant désormais ouverts dans toutes les catégories, suite à l'intervention du SNP PT FO, notre syndicat a demandé à l'administration centrale de rouvrir en CAP des postes en nombre suffisant, notamment ceux tenus actuellement par des agents sous contrat et qui n'avaient jamais fait l'objet d'une publication en CAP.

D'autre part, en vue des recrutements à venir cette année et les années suivantes, notre syndicat a incité les DISP à faire remonter à la DAP un bilan des postes de personnels techniques actuellement restés vacants sur le périmètre de leur Direction Interrégionale.

Lors de chaque rencontre, notre syndicat a aussi évoqué des problématiques spécifiques à chacune des Interrégions.

DISP de Rennes

Lors de la rencontre avec le DISP de Rennes, nous avons souligné le déficit de personnels techniques à la MA d'Angers et au CP de Nantes, et nous lui avons demandé de prioriser lors des prochaines échéances l'attribution de postes sur ces établissements.

Concernant les services du DSI, nous avons relancé le DI sur la nécessité de respecter les grades dans l'attribution des postes à responsabilités.

Nous avons aussi attiré son attention sur les effectifs du DAI de Rennes. Alors que le périmètre de la DISP vient de s'élargir, des postes au sein du DAI viennent d'être libérés par des agents sous contrat : leur remplacement en CAP ou sur concours est nécessaire au bon fonctionnement du service.

DISP de Paris

Il a été évoqué principalement le manque chronique d'effectif au sein des gros établissements en gestion publique de la DISP de Paris : Fresnes, Fleury-Mérogis, Bois d'Arcy et Poissy.

Nous avons aussi évoqué la nécessité de remplacer les départs sur les établissements en gestion déléguée et en PPP.

Pour pouvoir réduire les vacances de postes en région parisienne, de nombreux postes doivent être ouverts aux concours. Et pour les agents restés en région parisienne sur des postes à responsabilités, nous avons demandé qu'ils ne soient pas oubliés lors des propositions à la liste d'aptitude.

Nous avons rappelé à Monsieur Ridel que les conditions d'accueil des agents sur le périmètre de la DISP de Paris étaient particulièrement pénalisantes pour les agents, notamment en matière de logement.

Nous avons aussi soulevé la situation inquiétante du DAI de Paris : les départs d'agents (fonctionnaires et contractuels) se multiplient et ne sont jamais remplacés. Les départs se sont accélérés depuis le début de cette année. Et sous peu, l'effectif du DAI de la plus grosse Interrégion de France sera quasi-nul, alors que le nombre d'opérations allouées est très important. Nous avons demandé au DI de travailler sur les problématiques et la souffrance des personnels du DAI de Paris.

*Le 24 mai 2017,
Le Secrétaire Général,
Paul BONO*